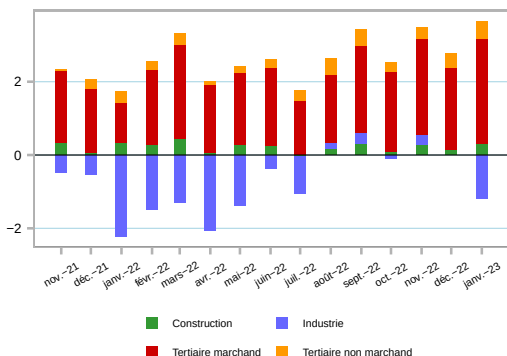


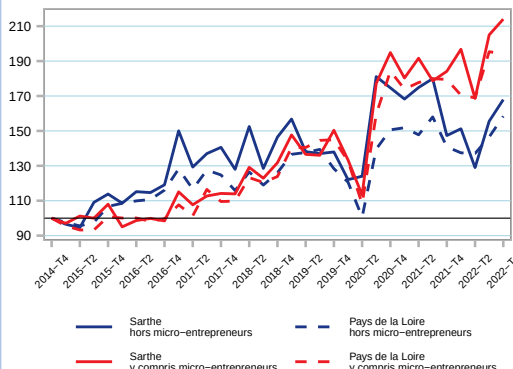
Activité économique

Contributions sectorielles à l'évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 (en %)



Créations d'entreprises

Indice base 100 au 4ème trimestre 2014



Dans la Sarthe, le volume d'heures rémunérées est supérieur à son niveau de 2019 depuis la mi-2021. Après une baisse en décembre 2022, le nombre d'heures diminue à nouveau en janvier 2023, dans un environnement économique toujours difficile. Il est supérieur de 2 % à son niveau de janvier 2019, contre +7 % au niveau régional.

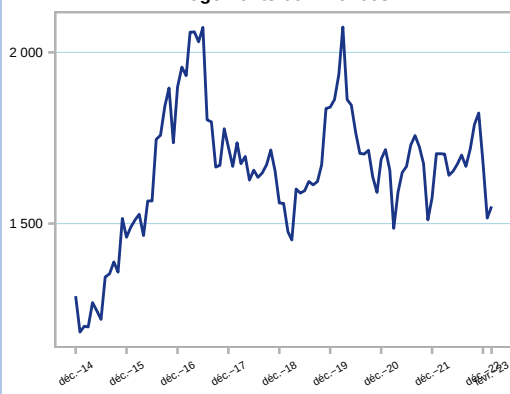
Au 4ème trimestre 2022, les créations d'entreprises augmentent de 4 % par rapport au trimestre précédent, contre -1 % au niveau régional. Hors micro-entrepreneurs, la hausse départementale est de +8 %, comme au niveau régional.

En janvier 2023, les défaillances d'entreprises cumulées depuis 12 mois augmentent de 7 %, contre +3 % au niveau régional. Après avoir atteint un niveau historiquement bas avec la mise en place, puis le maintien, des dispositifs de soutien, le nombre de défaillances suit une tendance à la hausse depuis la fin d'année 2021.

Fin janvier 2023, 1 550 logements sont commencés (mis en chantier) en cumul sur un an dans la Sarthe. Le niveau cumulé est en hausse (+2,2 %), après une baisse de 9,8 % le mois précédent.

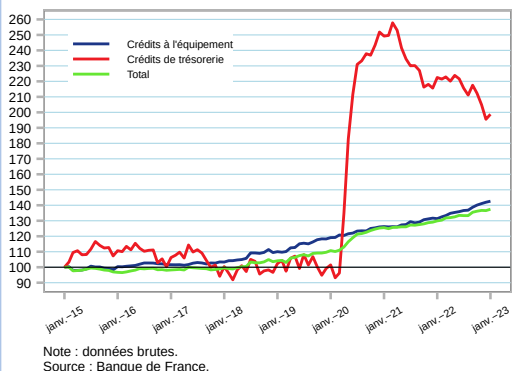
En janvier 2023, les crédits accordés aux entreprises de Sarthe pour leur trésorerie augmentent de 2 %, contre -1 % au niveau régional. Ils restent supérieurs de 94 % à leur niveau de janvier 2019, en lien avec les prêts garantis par l'État.

Logements commencés



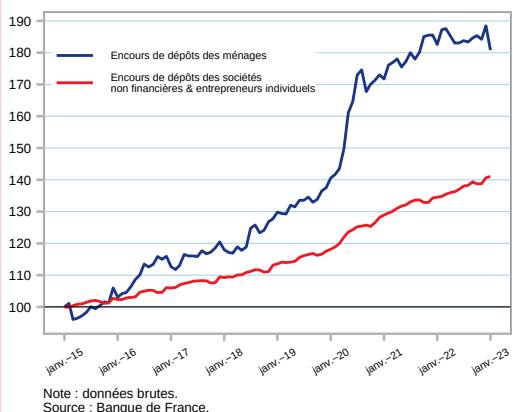
Évolution des crédits accordés aux sociétés non financières et entrepreneurs individuels dans la Sarthe

Indice base 100 en janvier 2015



Évolution des encours de dépôts

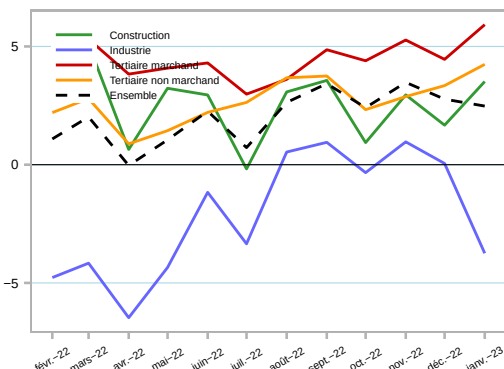
Indice base 100 en janvier 2015



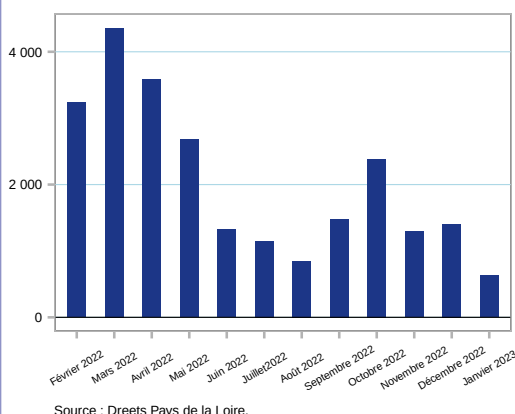
En janvier 2023, les encours de dépôts des ménages diminuent de 4,1 %. La tendance haussière depuis fin 2020 est similaire à ce qui était observé avant mars 2020. Les encours de dépôts des entreprises augmentent de 0,3 %.

Heures rémunérées

Évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 (en %)



Activité partielle : nombre de salariés indemnisés



En janvier 2023, les volumes d'heures rémunérées sont supérieurs à leur niveau de 2019 dans le tertiaire marchand (+6 %) et non marchand (+4 %), ainsi que dans la construction (+4 %). Ils sont inférieurs à leur niveau de 2019 dans l'industrie (-4 %).

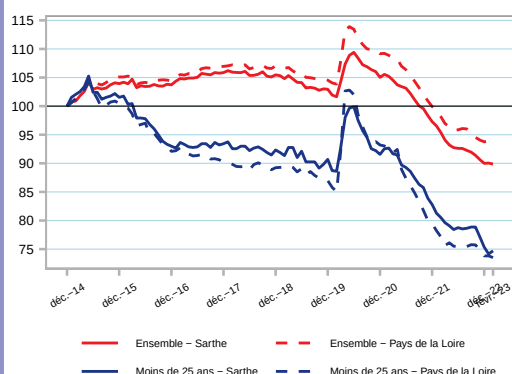
En janvier 2023, en Sarthe, 600 salariés seraient indemnisés au moins un jour au titre de l'activité partielle (chiffre provisoire), après 1 400 en décembre et 1 300 en novembre.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B ou C est légère baisse (-0,2 %) en février 2023 (-0,6 % au niveau régional). Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans est en hausse de 0,7 % alors qu'il est en baisse au niveau régional (-0,4 %).

Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi fluctuent autour de leur niveau d'avant crise (même mois de 2019) depuis la mi-2021. En février 2023, elles sont supérieures de 15 % à leur niveau de 2019, contre +30 % au niveau régional.

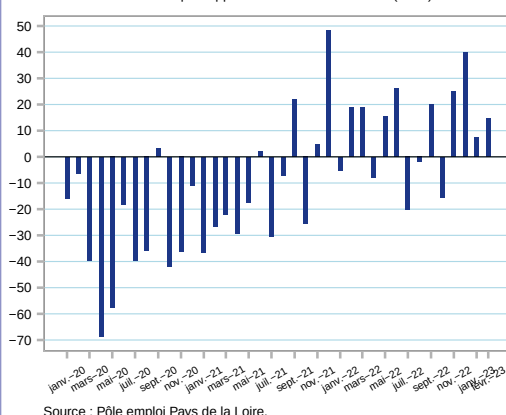
Demandeurs d'emploi en fin de mois ABC

Indice base 100 en décembre 2014

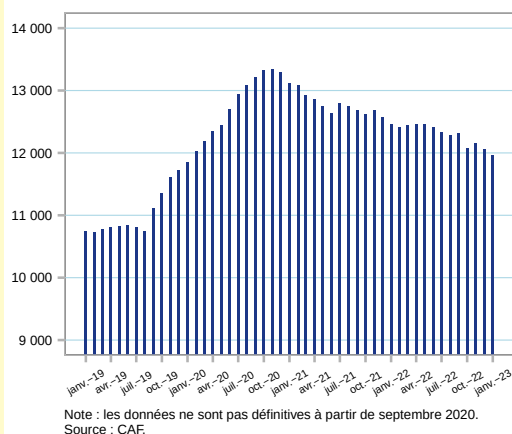


Offres déposées à Pôle Emploi

Évolution par rapport au même mois de 2019 (en %)



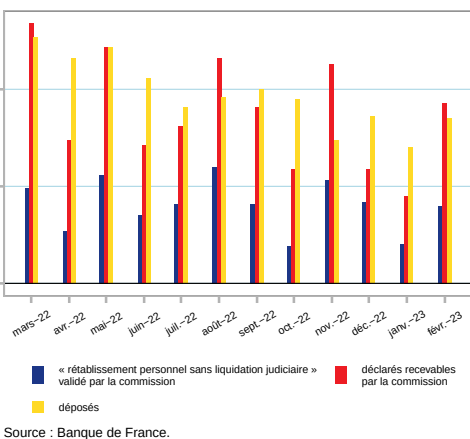
Bénéficiaires du RSA



En janvier 2023, 11 970 personnes bénéficient du RSA, soit -0,7 % par rapport au mois précédent, contre -0,4 % au niveau régional. La tendance est en légère baisse depuis fin 2020. Le nombre de bénéficiaires est encore supérieur de 11 % à son niveau de 2019.

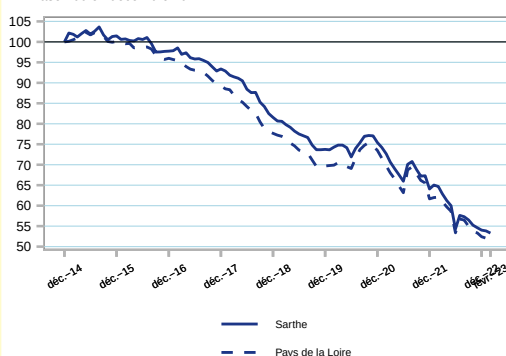
En février 2023, le nombre de dossiers de surendettement déposés serait en hausse (en baisse au niveau régional). Le nombre de dossiers jugés recevables serait aussi en hausse, contre une baisse au niveau régional.

Surendettement : nombre de dossiers



Bénéficiaires de l'ASS (allocation de solidarité spécifique)

Base 100 en décembre 2014



En février 2023, dans la Sarthe, 2 000 demandeurs d'emploi bénéficient de l'allocation spécifique de solidarité, minimum social destiné aux chômeurs en fin de droits sous conditions de ressources du foyer. Le nombre de bénéficiaires est en baisse de 1,0 %, contre -0,6 % au niveau régional.